

Présents : Blanchet Virginie ; Chabrat Adeline ; Christian CHITO ; Contamine Raphaël ; Ducourtioux Gérard ; Catherine Lagrange ; Murat Liliane ; Tallet Catherine ; Vicente Suzanne ; Dubost Mickaël ; Mitaty Stéphane ; Zanini Céline ; Francis Aubert
Bernard Contamine Pouvoir à Christian CHITO
Denis Vacquant : Pouvoir à Michael Dubost

Demande d'avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet de l'Allier :

Dans le cadre de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRE) dans chaque Département, le schéma Départemental de coopération intercommunal tel que proposé par Monsieur le Préfet de l'Allier est approuvé.

Proposition de schéma départemental de coopération intercommunale du Puy de Dôme

L'avis est demandé car la Commune de Virlet est située dans la même communauté de Communes que Marcillat en Combraille.

Considérant qu'il appartient à la commune de Virlet de faire son choix, le Conseil Municipal décide de ne pas prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Puy de Dôme

Modification des statuts de la Communauté de Communes

La proposition de la Communauté de communes du Pays de Marcillat en Combraille, de modifier ses statuts et notamment son article 6-3, est acceptée. Rajouts votés :

- 12. Création et gestion d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- 13. Création et gestion d'un espace mutualisé dédié au développement de services

Bail à intervenir avec Monsieur Brette Pierre François

Le bail commercial de Monsieur Brette Menuisier au 61 grand rue, occupant d'un local appartenant à la commune, est arrivé à son terme depuis le 30 novembre 2015.
Son bail est renouvelé pour un montant de loyer de 229.96 € suivant les conditions fixées dans le bail.

Bail à intervenir avec Mademoiselle Mahé Ludivine

Le bail commercial de Mademoiselle Ludivine MAHE concernant le local Coiffure au 86 Grand' rue est arrivé à son terme depuis le 30 novembre 2015.
Son bail est renouvelé pour un montant de loyer de 198.65 € suivant les conditions fixées dans le bail

Projet de classe transplantée à l'école primaire

Demande de subvention

La demande de l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole Primaire, qui finance un séjour scolaire pour 35 élèves du cycle 3 (CE2 - CM1- CM2) dans le cadre d'une classe transplantée à Retournac en Haute-Loire du 9 au 13 mai 2016, est acceptée.
Ce projet s'élève à 9620 euros. Le montant de la subvention s'élève à 1924.00 € soit 20 % du projet global.

Vente terrain Lotissement de l'Etang -Lot 5

Le lot 5 du lotissement de l'étang d'une superficie de 1373 m2 cadastré C 1088 est vendu à Mr Jean-François Rigaud, 3 Rue de la Porte de Fer 45280 LA CHAPELLE SAINT MESMIN
Le montant du terrain s'élève à 13 730.00 € TTC

Vente terrain Lotissement de l'Etang – lot 7

Le lot 7 du lotissement de l'étang d'une superficie de 858 m2 cadastré C 1090 est vendu à Monsieur Matthieu Nevers et Madame Laurianne Boussange domiciliés, 10 Impasse des Grandes Soulières, 03410 Prémilhat. Le montant du terrain s'élève à 8 580.00 € TTC

Motion de soutien au Centre Hospitalier de Montluçon

Le Conseil Municipal accepte d'apporter son soutien plein et entier à tous les acteurs du Centre Hospitalier de Montluçon, pour que perdure des services publics de santé.